

Conditions Générales - Terra-Trips

www.oasis-egypte.com

1. Contrat

- 1.1 Les présentes conditions générales règlent les relations entre le client et Terra-Trips en ce qui concerne les arrangements du programme organisés par Terra-Trips ainsi que toutes les autres prestations fournies par Terra-Trips.
- 1.2 Le contrat prend effet au moment de l'acceptation du programme proposé par votre paiement de l'acompte. Ce contrat entraîne des droits et devoirs pour Terra-Trips ainsi que de la part du client.
- 1.3 Une prestation organisée par une autre organisation que Terra-Trips, et qui est juste revendue, est soumise aux conditions de contrat de l'autre organisation. Dans ce cas précis, Terra-Trips n'est pas votre partenaire contractuel.

2. Prix

- 2.1 Les prix sont mentionnés en Euro par adulte. Les prix suivants sont appliqués pour les enfants (âge révolu en cours du circuit):

- de 0 à 2 ans	chambre des parents	Gratuit
- dès 2 ans révolus à 6 ans	chambre des parents	25% du prix
- dès 6 ans révolus à 12 ans	chambre des parents	50% du prix
- dès 12 ans révolus	(chambre individuelle ou double)	Prix adulte
- 2.2 L'acompte, correspondant au minimum à la moitié du montant total en Euro, doit obligatoirement être versé (paiement direct ou sécurisé depuis www.oasis-egypte.com) lors de l'inscription pour confirmer la réservation des dates et des prestations (visites, hôtels, croisières, transports, transferts, etc.).
- 2.3 Si la réservation intervient à moins de 21 jours avant le 1^{er} jour du programme, Terra-Trips se réserve le droit de demander le paiement global de suite.
- 2.4 Lors d'une réservation, intervenant moins de 7 jours avant le départ, des frais supplémentaires de minimum Euro 50.- par personne pourront être facturés.
- 2.5 Toute modification intervenant après acceptation du programme (paiement de l'acompte) peut entraîner des frais supplémentaires de minimum Euro 50.- par personne.
- 2.6 Le solde du montant est à régler, une fois installé à votre hôtel au Caire, en liquide au soir de votre 1^{er} jour en Egypte. Si vous souhaitez régler le solde avant votre arrivée, le paiement (direct ou sécurisé) reste à votre disposition.
- 2.7 Modification des prix: pour des raisons indépendantes de notre volonté (augmentation soudaine des prix de nos partenaires, tels qu'hôtels), nous nous réservons le droit de majorer les prix annoncés dans le programme. Si la majoration dépasse les 5%, Terra-Trips vous proposera une variante plus avantageuse si vous le désirez.
- 2.8 Lors de voyages forfaitaires, des changements imprévus (logement, moyen de transport, prestations, visites, ordres des visites) peuvent intervenir. Auxquels cas nous nous efforcerons de trouver un remplacement équivalent. Les changements de programme ne donnent aucun droit à des demandes de dommages et intérêts, ni à des remboursements, ni à des indemnités.
- 2.9 Le forfait Terra-Trips inclut de nombreuses prestations (voir la [FAQ](#) pour plus de précision). Cependant les repas spéciaux (Noël & Nouvel-An) sont en sus du forfait proposé; en effet les prix variant d'un hôtel à un autre ainsi que d'une croisière à une autre, il nous est malheureusement impossible d'en connaître le coût à l'avance.

3. Annulation

- 3.1 Toute annulation doit être signalée à Terra-Trips dans les plus brefs délais.
- 3.2 Les frais suivants seront retenus, par personne, pour toute annulation (au minimum Euro 100.-):

de 8 à 50 jours avant le départ	75% du prix du forfait
de 0 à 7 jours avant le départ	100% du prix du forfait
- 3.3 En cas d'annulation lors de circuit avec des vols intérieurs (compagnie Egyptair), les billets d'avion ne seront en aucun cas remboursés et seront retenus à 100% lors d'une annulation, peu importe quand cette dernière est annoncée à Terra-Trips.
- 3.4 En cas d'annulation pour force majeure, transmettez votre demande de remboursement à votre compagnie de carte de crédit (MasterCard, par exemple). En effet, vous bénéficiez en principe d'une assurance annulation de voyages pour tout paiement fait à travers votre carte de crédit. Vous obtiendrez plus d'information auprès de votre compagnie de carte de crédit.

4. Interruption du voyage

- 4.1 Si le client interrompt volontairement le programme, Terra-Trips l'aidera à regagner - au plus vite - Le Caire. Aucun remboursement n'aura lieu.
- 4.2 En cas d'interruption pour raison grave (maladie, accident), Terra-Trips assistera le client pour organiser le rapatriement avec l'aide de l'assurance privée du client, le cas échéant avec l'aide de **AI G Egypt**.

5. Modification/annulation par Terra-Trips

- 5.1 Si les circonstances l'exigent, et dans l'intérêt du client, Terra-Trips se réserve le droit de modifier le programme (logement, moyen de transport, prestations, visites, ordres des visites) tout en fournissant des prestations équivalentes dans la mesure du possible.
- 5.2 Si Terra-Trips juge qu'un programme doit être annulé pour des raisons de forces majeures (catastrophe naturelle, grève, trouble politique, etc.), Terra-Trips remboursera les montants versés, sous déduction des prestations déjà fournies avant le moment de l'annulation ou de l'interruption. Toute autre prétention à des dommages et intérêts est exclue.

6. Responsabilité

- 6.1 Terra-Trips décline toute responsabilité lorsque l'inexécution ou l'exécution imparfaite du contrat est due:
- à des manquements du client,
 - à des manquements imprévisibles ou insurmontables imputables à l'un de ses partenaires ou à un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues dans le contrat,
 - à un cas de force majeure ou à un événement que Terra-Trips, ou son partenaire, ne pouvaient pas prévoir ou contre lesquels ils ne pouvaient rien.
- 6.2 Si le client subit des dommages matériels (dommages directs) imputables à Terra-Trips, le dédommagement ne pourra pas dépasser le prix du programme mis en place.
- 6.3 Terra-Trips n'assume aucune responsabilité pour des excursions ou des manifestations achetées sur place - sans accord préalable de Terra-Trips - en dehors du programme établi.

7. Assurances

- 7.1 Terra-Trips assure ses clients. De plus amples informations sont disponibles depuis le site www.oasis-egypte.com. Terra-Trips conseille à ses clients également de s'assurer à titre privé, afin de couvrir les risques suivants:
- Perte des valises,
 - Annulation du vol,
 - Etc. (plus d'informations sous www.avi-international.com - en partenariat avec «Le Guide du Routard»).

8. Réclamations

- 8.1 Présentez vos réclamations de suite et directement à notre guide vous accompagnant. Il fera diligence pour vous trouver une solution appropriée.

9. Visa/Passeport

- 9.1 Le client est responsable de son passeport (valable 6 mois après la date de fin du séjour en Egypte) ainsi que du visa d'entrée sur sol égyptien. Pour les citoyens non membres de l'Union Européenne, le visa doit être pris au préalable auprès d'un consulat égyptien. Pour les citoyens de l'UE et de la Suisse, le visa sera apposé dans votre passeport directement à votre arrivée à l'aéroport du Caire - remplissez au préalable le formulaire adéquat distribué dans l'avion.

10. Billets d'avion

- 10.1 Le client est personnellement responsable de la réservation, du paiement et de la confirmation de ses vols internationaux aller/retour.

11. For juridique

- 11.1 Le for juridique est en Egypte, au Caire.

12. Garantie

- 12.1 Terra-Trips garantit les sommes payées dans le cadre de la réservation de votre circuit.

Terra-Trips – Amr Terra – 46 Street Hicham Labib – El Hay el Tamen – Appt. 10 - Nasr City – Cairo - Egypt
Sous réserve de modifications sans préavis – Le Caire, le 31 décembre 2010